

Aujourd'hui nous sommes le samedi 5 août.

Je me dispose à l'écoute de l'Évangile du jour. Je prends une grande respiration et je m'apprête à être un peu bousculé. Il s'agit du récit de l'exécution de Jean Baptiste et son commanditaire, Hérode le tétrarque, n'en a pas la conscience tranquille. En écoutant *Veni sancte spiritus*, je demande à l'Esprit Saint qu'il éclaire mes choix, les petits comme les grands, et qu'il m'ouvre à la volonté du Père.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Amen

La lecture de ce jour est tirée du chapitre 14 de l'évangile selon saint Matthieu.

En ce temps-là, Hérode, qui était au pouvoir en Galilée, apprit la renommée de Jésus et dit à ses serviteurs : « Celui-là, c'est Jean le Baptiste, il est ressuscité d'entre les morts, et voilà pourquoi des miracles se réalisent par lui. » Car Hérode avait fait arrêter Jean, l'avait fait enchaîner et mettre en prison. C'était à cause d'Hérodiade, la femme de son frère Philippe. En effet, Jean lui avait dit : « Tu n'as pas le droit de l'avoir pour femme. » Hérode cherchait à le faire mourir, mais il eut peur de la foule qui le tenait pour un prophète. Lorsque arriva l'anniversaire d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu des convives, et elle plut à Hérode. Alors il s'engagea par serment à lui donner ce qu'elle demanderait. Poussée par sa mère, elle dit : « Donne-moi ici, sur un plat, la tête de Jean le Baptiste. » Le roi fut contrarié ; mais à cause de son serment et des convives, il commanda de la lui donner. Il envoya décapiter Jean dans la prison. La tête de celui-ci fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui l'apporta à sa mère. Les disciples de Jean arrivèrent pour prendre son corps, qu'ils ensevelirent ; puis ils allèrent l'annoncer à Jésus.

Textes liturgiques © AELF, Paris

Point 1

Je visualise le lieu où se déroule la scène : un vaste palais, les convives nombreux, opulents, Hérode au milieu d'eux. Je m'arrête sur Hérode, je perçois ce qui le traverse : les regards flatteurs des invités sur lui, la rumeur de la foule attachée à Jean Baptiste emprisonné, les paroles de Jean Baptiste, la danse envoûtante de la fille d'Hérodiade...

Point 2

« Tu n'as pas le droit de l'avoir pour femme » : Jean Baptiste a osé rappeler à Hérode qu'il ne peut vivre avec la femme de son frère, et il s'est fait emprisonner pour cela. Dans une situation délicate et difficile, ai-je le courage de dire ce qui me paraît le plus juste, vrai et tourné vers la vie ? Je demande à l'Esprit Saint de m'y aider.

Point 3

« Le Roi fut contrarié » : Je regarde Hérode submergé par ses passions, les pressions extérieures, l'excès de ses promesses... Tout ce qui l'empêche d'écouter et de suivre la voix de sa conscience. Seigneur, donne-moi ton Esprit de discernement et de force pour écarter ce qui m'empêche d'être libre dans mes choix et de suivre ma voix intérieure.

J'entends à nouveau ce passage de la Parole de Dieu en m'ouvrant au combat intérieur que vit Hérode.

Je présente au Seigneur les fruits de ma méditation à partir de ce récit bouleversant. Je sais que je ne suis pas seul dans mes combats, je revisite mes choix sous le regard bienveillant du Père.

A la fin de ce temps de prière, je me tourne vers l'Esprit Saint, Esprit de lumière, de force et de discernement pour qu'il me dispose à prendre librement et en vérité mes prochaines décisions.

Prière à l'Esprit Saint du cardinal Verdier

“Ô Esprit Saint, amour du Père et du Fils, inspire-moi toujours ce que je dois penser, ce que je dois croire, comment je dois prier, ce que je dois dire, comment je dois le dire, ce que je dois taire, ce que je dois écrire, ce que je dois faire, comment je dois agir pour procurer ta gloire, œuvrer au salut des hommes et à ma propre sanctification. Amen.”